



Guanella News



- > Lettre du Père général

- > Message du Saint Père François
au 21ème Chapitre Général

- > Document final du XXI^e
Chapitre général

- > Programme du Conseil
général pour l'an 2024-2025

- > Tâches d'animation
et domaines de responsabilité
du Conseil général

- > **Notizie di Congregazione**
Eventi di consacrazione
Defunti: Famiglia Guanelliana,
Parenti dei Confratelli, Confratelli
Altre notizie di Congregazione



« *L'espérance a deux beaux enfants :
l'indignation et le courage.
Indignation pour la réalité
des choses qui ne vont pas ;
le courage pour les changer* »

Chers confrères!

Joyeux Avent, animé par l'espérance que le Pape François nous a présenté comme un acte de foi en Dieu à célébrer chaque jour de notre vie au cours de la prochaine Année Sainte qui s'ouvrira à Noël. Une espérance qui réussit toujours dans ce qu'elle projette, une espérance qui ne se considère jamais vaincue, mais qui a toujours en réserve des propositions et des opportunités pour réessayer ; une espérance qui ne déçoit jamais car c'est notre alliée et compagne de voyage. C'est l'espérance dont nous avons peut-être aussi besoin en tant que Congrégation ! Je veux le souhaiter à tous, aussi au nom du nouveau Conseil général, comme le cadeau de Noël de Dieu le Père. En lisant sur le thème de l'espérance, j'ai trouvé une expression significative pour notre vie : « *L'espérance a deux beaux enfants :*

Lettre du Père général

l'indignation et le courage. Indignation pour la réalité des choses qui ne vont pas ; le courage pour les changer ».

L'expérience du 21ème Chapitre Général nous a fortement poussés à prendre le contrôle de notre vie, en cette Année Sainte qui nous est donnée, avec ces deux attitudes : a) *l'indignation* pour ce qui n'est pas bon en nous, dans nos communautés, dans notre Congrégation. Ressentir la honte pour la médiocrité qui est dedans et autour de nous. C'est le premier pas que aussi les Pères de l'Église recommandent parmi les critères de maturation en tant que chrétiens : une lecture de soi-même, de sa propre vie, avec honnêteté, justice et miséricorde. b) *le courage* de tout réinitialiser. Ce n'est pas du temps perdu ou inutile, c'est le temps du salut, du kairós, de la

sainteté, du bonheur. C'est une action positive qui conduit au « mieux », au « plus » que Dieu attend de nous et que nous pouvons lui donner comme acte de foi.

Joyeux Avent, chers confrères, avec ces deux mots de référence : *indignation et courage*, les enfants de l'espérance ! Je suis sûr que

le Noël vers lequel nous nous dirigeons sera meilleur, grâce à cette correction de chemin que nous introduisons dans nos vies. Meilleurs vœux à tous, aux communautés, aux bénéficiaires et à vos collaborateurs.

Que les vœux du Fondateur nous soient de bon augure : « A l'occasion des célébrations imminentes du Saint Noël, le prêtre Luigi Guanella partage avec les Serviteurs de la Charité sa satisfaction pour cette ferveur de zèle qu'il semble trouver en eux, à la plus grande gloire du Seigneur, à sa propre sanctification, à la meilleure consolidation de l'Institut. Il aime exprimer ses heureux espoirs d'un avenir de plus en plus prospère. Je me console pour la charité qui règne parmi vous et je vous souhaite d'être toujours plus unis dans la charité de Jésus-Christ et d'éviter tous ces défauts et dangers qui s'opposent à sa pratique...» (*Lettre Circulaire Noël 1908*).

Roma, 21 novembre 2024

Presentazione di Maria al Tempio

Padre Umberto

«Je me console pour la charité qui règne parmi vous et je vous souhaite d'être toujours plus unis dans la charité de Jésus-Christ et d'éviter tous ces défauts et dangers qui s'opposent à sa pratique...»





Au révérend
Père Umberto Brugnoli
Supérieur Général
Congrégation des Serviteurs de la Charité – Opera Don Guanella

J'adresse ma salutation cordiale à vous tous qui célébrez le 21^{ème} Chapitre Général, en souhaitant que cet événement important puisse raviver en chacun des résolutions de ferme adhésion au Christ et de joyeux engagement apostolique. Au cours du chapitre vous allez réfléchir et prier sur un thème inspirant, que vous avez ainsi formulé : « Fidèles et créatifs dans le charisme ; coresponsables en la mission. Avec Christ nous accueillons les défis de notre temps ». En effet, c'est une occasion très opportune pour redécouvrir la richesse et l'actualité du charisme confié par le Seigneur à votre Fondateur.

Je vous encourage à vous confronter avec liberté intérieure et esprit fraternel pour accomplir un travail de discernement, finalisé à saisir la volonté de Dieu et les sollicitations de l'Esprit Saint dans le contexte sociale et ecclésial d'aujourd'hui. Cet effort ira alimenter un nouvel élan pour devenir témoins de la consolation et de la tendresse de Dieu envers les émarginés et les personnes avec des difficultés graves.

Que le commandement évangélique de l'amour, qui a guidé l'action de St. Louis Guanella, puisse vous conduire à faire des choix de service et de promotion des plus pauvres et à être présent aux frontières de la charité, toujours confiants en la divine Providence. Ne sont pas peux les injustices, les détresses, les souffrances qui marquent les groupes les plus faibles. Face à tout cela, vous êtes appelés à suivre l'exemple du Christ, le bon Samaritain, qui se penche sur les plaies physiques et spirituelles de l'humanité.

En souhaitant que les indications du Chapitre Général puissent favoriser dans votre Congrégation une vitalité renouvelée dans l'effort spirituel, dans la vie de fraternité et dans la mission, j'invoque la protection céleste de Notre Dame et de Saint Louis Guanella et, en vous demandant s'il vous plaît de prier pour moi, je vous bénis de cœur.

Fraternellement,

Francesco

Motions et Propositions presentees

XXI° CHAPITRE GENERAL DES SERVITEURS DE LA CHARITE
BARZA D'ISPRA, 6 – 24 OCTOBRE 2024



VIE CONSACREE

1. LE SIGNE DE LA FILIATION

L'écoute attentive des rapports qui nous ont été présentés sur « l'état de santé » de la Congrégation, tant au niveau général qu'au niveau des Provinces, Vice-Province et Délégations, a suscité chez les Pères capitulaires une ferme conscience de l'urgence de revenir sur les pas de don Guanella pour vivre immergé dans une expérience intense de la paternité de Dieu, à partir de laquelle prend forme notre vie des personnes consacrées au Royaume au service des pauvres.

Alors que nous rendons grâce pour autant de lumière et les multiples signes de positivité qui émanent de nos communautés dispersées à travers le monde, nous ressentons toutefois le besoin d'accélérer notre marche vers les objectifs présents dans notre règle de vie et nous ressentons l'exigence de faire une sérieuse révision de vie personnelle et communautaire.

Conscience des enfants aimés du Père

Proposition 1 – Conscience des enfants

Pour maintenir vivante notre conscience d'être des enfants aimés du Père, nous trouvons tracé dans le texte des Constitutions un itinéraire détaillé et concret pour la revitaliser et l'augmenter constamment (articles 29-37). Le XXI° Chapitre général exhorte pour cela chaque communauté et chaque confrère à suivre fidèlement les traces.

Proposition 2 – Action et contemplation

L'on espère que dans les communautés l'on vive la dimension de l'action ainsi que celle de la contemplation. Ainsi, nos Maisons, en plus des espaces de témoignage de

la charité guanélienne, deviennent des « écoles de prière ». Les Paroisses, en particulier, offrent à l'Église le don de la prière chorale (Laudes, Vêpres, etc.) comme stimulant pour la promotion de l'unité de vie entre le ministère de la charité et l'union avec Dieu.

Proposition 3 – Révision de vie

En réponse à l'urgence ressentie de notre «réveil spirituel», l'Assemblée capitulaire recommande vivement qu'une sérieuse révision de vie soit pratiquée régulièrement dans chaque communauté. Pour en favoriser l'efficacité en vue d'une authentique conversion, l'on invite à recourir à l'aide de ressources extérieures à la Communauté même.

Expériences de vie contemplative avec physionomie guanellienne

Proposition 4 – Expressions de vie contemplative

Depuis quelques décennies, dans la sensibilité de certains confrères émerge, en accord avec les sentiments du Fondateur le désir d'accentuer les expressions de vie contemplative. Le XXI^e Chapitre général entend maintenant favoriser que les confrères ou les communautés, en dialogue avec leurs supérieurs majeurs respectifs, puissent en faire l'expérience. Que ces expériences soient liées à notre contexte communautaire et à notre mission.

Conseils évangéliques vécus dans l'authenticité

Proposition 5 – Offrande de soi à Dieu et don de la vie aux frères

Pour vivre authentiquement le dynamisme des conseils évangéliques, nous retenons qu'il est essentiel assumer l'engagement des vœux religieux comme une offrande de nous-mêmes au Seigneur et comme don de notre vie aux frères. Dans les articles 38-60 de notre Règle, nous trouvons des stimuli et des propositions pour vivre chaque jour la suite du Christ, Pasteur et Samaritain, comme fidèles disciples, des frères aimants et de bons serviteurs qui, par amour, quittent tout, désireux de vivre et de mourir de rien d'autre que de sa charité.

2. LE SIGNE DE LA FRATERNITE ET DE L'ATTRACTION VOCATIONNELLE

Appelés à être ferments de vie évangélique, qui «comme des aimants attirent à eux» le cœur des personnes, nous ressentons le besoin de donner du poids aux relations fraternelles et aux liens d'affection. Ceci nous semble être aujourd'hui cette note dominante, et en même temps discriminante, par laquelle le signe de la fraternité devient concrètement lisible et vocationnellement attractif.

La convivialité des différences, l'amabilité dans le trait, s'immiscer par les voies du cœur, l'accueil joyeux, l'hospitalité attentive, l'inclination à la miséricorde, la charité active, le généreux ardeur au travail, le style synodal dans la coresponsabilité, si désirées et vécues, donnent de la valeur et du sens à notre vie et à celle des autres. L'Assemblée capitulaire estime qu'un seul de ces éléments peut contribuer efficacement à réveiller une nouvelle fécondité vocationnelle et à susciter des questions, en particulier chez les jeunes.

Expériences de communion fraternelle et de croissance vocationnelle

Proposition 6 – « Face à face »

Pour donner de la valeur à la vie fraternelle, exposée aujourd'hui particulièrement au risque d'individualisme et d'isolement dû à l'usage excessif des médias sociaux, les Capitulaires recommandent de valoriser chaque occasion de rencontre entre nous, pour que "face à face" - comme le souhaitait le Père Fondateur - nous attachions comme de vrais frères, nous échangeant des idées avec simplicité et affection et partageant des espaces et des temps de convivialité, de loisirs, de partage de foi, de planification en commun et de service.

Proposition 7 – Guidés par Jésus pour grandir vocationnellement

Sous le signe de fraternité, l'Assemblée capitulaire souhaite que les Communautés se laissent guider, concrètement, dans toute dynamique communautaire par « les gestes et les paroles de Jésus ». Éclairés par Lui, notre Frère aîné, aussi en vue de notre croissance vocationnelle, nous nous éduquons – dans la réciprocité - à l'amour gratuit, au soin de la fragilité, au don de nous-mêmes dans le service.

Proposition 8 – Potentialité et risques liés à l'utilisation des médias sociaux

L'Assemblée capitulaire est consciente de la potentialité qui dérive de l'utilisation des réseaux sociaux ainsi que des risques qui y sont associés. Pour en réduire les effets négatifs sur la vie fraternelle et ainsi renforcer l'implication active aux activités, elle invite les communautés locales à étudier et à mettre en œuvre des stratégies appropriées qui en limitent l'impact sur les éléments constitutifs de la consécration.

Proposition 9 - Se réunir régulièrement

Le XXI^o Chapitre Général exhorte les supérieurs des Provinces, de la Vice-Province et des Délégations à accompagner les supérieurs locaux afin qu'ils respectent régulièrement les dispositions de nos normes concernant les Conseils de Maison et les rencontres communautaires (R 356.357.361). Ces moments, dans le respect des rôles assignés à chacun, doivent être vécus comme une occasion de fraternité, de participation active à la vie de la Maison, d'implication des laïcs et de coresponsabilité synodale. Que l'on prenne toujours soin de rédiger un rapport au sujet des affaires traitées et d'en envoyer rapidement une copie aux supérieurs compétents.

Fécondité vocationnelle

Proposition 10 - « Communauté -proposition »

L'Assemblée capitulaire propose aux supérieurs des Province,s de la Vice-Province et des Délégations d'identifier et de soutenir parmi les Communautés les « Communautés-propositions », c'est-à-dire des réalités communautaires disponibles pour accueillir, abriter et accompagner des jeunes ouverts au discernement vocationnel et proches de notre sensibilité apostolique . Qu'une telle attention leur soit assurée même pour des brèves périodes pendant lesquelles ils poursuivent leurs études ou leurs engagements professionnels.

Proposition 11 - Propositions vocationnelles particulières

Reconnaissants envers Dieu pour le don du témoignage du Serviteur de Dieu, frère Giovanni (Jean) Vaccari, nous nous sentons interpellés, comme Communauté et comme chacun des confrères individuellement, par l'engagement de proposer la beauté de la vocation de « frère laïc guanélien ». Nous nous sentons en outre appelés et poussés par l'histoire à considérer et à proposer d'autres formes de consécration guanélienne ou d'adhésion à la vie chrétienne guanélienne (comme pour les Associés et les Coopérateurs guanéliens).

MISSION ET FORMATION

1. LE SERVICE DANS LA MISSION

Insérés dans le contexte actuel de l'Église Universelle et de la Congrégation, en nous grandit la conscience que la réponse à la charité du Christ Bon Pasteur qui nous rassemble et nous envoie exige de nous tous une forte détermination pour accueillir les signes de notre temps et d'entreprendre les initiatives que l'Esprit du Christ nous demande d'accomplir. Il n'est pas rare, en effet, que la réalité qui nous entoure nous donne des signaux clairs selon lesquels certaines de nos approches de la vie consacrée et des œuvres ne sont plus aussi fonctionnelles et efficaces comme dans le passé. Cependant, nous sommes convaincus que cette situation de « changement d'époque » s'avérera être pour chacun l'occasion de « dévoilement de nouveauté », un signe avant-coureur d'espoir et un stimulant à la « fidélité créatrice ».

Si, dans la mission, d'une part nous pouvons nous percevoir comme « les derniers chrétiens », de l'autre nous nous sentons déjà « les premiers » disponibles à l'action créative de l'Esprit Saint. Cette action nous conduit à renouveler notre manière d'être présents dans la mission et, plus particulièrement, dans la gestion des services et dans la relance des processus socio-éducatifs, pastoraux, assistentiels et de réhabilitatifs de plus en plus humanisés.

Dans ce contexte de « nouvelle humanité naissante » se situe l'action apostolique et prophétique des communautés-noyau animateur et se développe une attention spécifique pour la vocation et la promotion intégrale de la personne, de manière que, comme le dit Don Guanella, « sur le chemin de la vie que personne subisse de préjudice et que tous parviennent aux objectifs heureux. »

Communauté noyau animateur

Proposition 12 - Communautés dans le style opérationnel du Bon Samaritain

Sous la direction du supérieur local, les Communautés, en tant que noyau animateur, s'engagent à être dans la Maison une présence qui évangélise, promeut, stimule, implique, témoigne, soigne, gère et administre dans le style opérationnel du Bon Samaritain. En elles, sur l'exemple de notre fondateur Saint Luigi Guanella,

- a) les religieux assument entre eux les traits de paternité et de fraternité et avec les laïcs ceux d'amitié et de coresponsabilité dans la mission ;
- b) les communautés s'efforcent d'harmoniser action et contemplation, en garantissant des espaces réguliers de prière commune entre religieux, laïcs et destinataires des services ;
- c) tous favorisent l'épanouissement de la vie chrétienne, les élans évangélisateurs, le professionnalisme et la technique dans la mission commune ;
- d) tous se sentent protagonistes et partie intégrante d'une communauté-famille où ensemble nous planifions, nous nous évangélisons, nous nous éduquons et nous nous soignons.

Témoignage et prophétie

Proposition 13 - Cohérence, crédibilité et exemplarité

Très souvent la vie consacrée a été la première à percevoir les changements de l'histoire et à saisir les appels de l'Esprit en termes de témoignage et de prophétie. À cet égard, et en continuité avec ce qui a été fait par les consacrés guanelliens au fil du temps, l'Assemblée capitulaire invite le Supérieur de Province, de Vice-Province et les Délégués

- a) à vérifier périodiquement la cohérence et la crédibilité de nos Communautés et de Œuvres, afin que nous ne manquions pas la conscience de devoir revitaliser notre être au service de la charité dans l'Aujourd'hui du monde et dans l'Église;
- b) à offrir des outils pour que nous nous orientions, avec réalisme et détermination, vers l'exemplarité du témoignage charismatique et la signification prophétique de notre présence dans les Œuvres.

Proposition 14 - Recommandation pour le Conseil Mondial des Coopérateurs

Le XXI^e Chapitre général, sensible envers les personnes qui ne remplissent pas toutes les conditions prévues par le Statut des Coopérateurs pour en faire partie, ou envers les personnes appartenant à d'autres Églises chrétiennes ou à d'autres religions, suggère que le Gouvernement général étudie des modalités qui leur permettent d'en faire partie. Il invite également à présenter cette prospective au Conseil Mondial des Coopérateurs.

Modèles de gestion et pastoraux dans une perspective vocationnelle

Motion 1 - Valorisation de la vocation laïcale

Ayant particulièrement à cœur la valeur de la coresponsabilité des laïcs, nous entendons dans nos Oeuvres renforcer les «modèles de gestion dirigés par les laïcs ». Le XXI^e Chapitre général demande donc aux Communautés locales de continuer à valoriser la vocation laïcale guanellienne et aux organismes de gouvernement d'expérimenter, où cela est possible, la gestion des activités confiées à des figures laïcales dûment prêtes à en assumer la responsabilité. Il faudrait veiller à leur formation au charisme et à la pédagogie guanelliens ainsi qu'au professionnalisme.

Toutefois que la présence des religieux aux côtés des destinataires de notre action apostolique ne manque pas: que notre présence soit impliquée dans les services et soit attentive aux chemins de foi des personnes.

Proposition 15 - *Accompagnement des laïcs occupant des rôles de premier plan et des confrères*

Là où dans la mission se réalise déjà l'implication directe des laïcs dans la coresponsabilité, l'Assemblée capitulaire suggère aux Organismes de Gouvernement d'accompagner de manière adéquate les laïcs qui assument des rôles « de premier plan » et de préparer les confrères à assumer des tâches d'animation, afin qu'à la Maison, tous soignent leur propre croissance dans la vocation.

Proposition 16 - *Accueillir les transformations en cours*


Les confrères capitulaires suggèrent au Supérieur général et Conseil, par des initiatives annuelles, de

- a) promouvoir des ultérieures réflexions et approfondissements sur notre identité charismatique ;
- b) encourager les lectures pastorales autour des scénarios socioculturels d'aujourd'hui ;
- c) proposer des clés interprétatives et vocationnelles au sujet nos nouveaux modèles de gestion;
- d) fournir des outils capables de nous aider à vivre les transformations en cours ;
- e) Susciter les collaborations avec les Églises locales en accord avec les particularités du charisme ;
- f) encourager la valorisation des vocations au sein de la Famille Guanellienne.

Motion 2 - *Document sur les fonctions et tâches des figures impliquées dans les activités*

Chaque Province, en accord avec le Conseil Général, rédige un Document qui précise les fonctions et les tâches des figures impliquées dans la gestion de nos activités caritatives (supérieur, directeur des activités religieux ou laïc, économe, directeur administratif et coordonnateur des services généraux).

2. CULTURE VOCATIONNELLE ET FORMATION

 n'enregistre dans plusieurs contextes de la Congrégation une sorte de « crise vocationnelle », face à laquelle il paraît que les jeunes ne trouvent pas en nous des accompagnateurs qui les suivent et les animent adéquatement. À ce sujet, l'Assemblée capitulaire espère que dans les communautés et les Oeuvres, les guanelliens susciteront chez les jeunes le désir de Dieu par la prière pour les vocations et en les rencontrant là où ils vivent (dans les écoles, dans les centres caritatifs-pastoraux, sur les réseaux sociaux, sur les places etc.). Le Chapitre croit opportun que l'on s'engage pour que les jeunes ne manquent pas d'itinéraires de foi, de service et de croissance vocationnelle. Et, en outre, que l'on assure une particulière attention à la formation initiale des formés et à la formation continue des confrères aux vœux perpétuels.

Face à la diffuse indifférence religieuse de notre temps, dans la mission, nous retenons opportun soutenir la foi des jeunes et de ceux qui collaborent avec nous, en accompagnant leur vocation baptismale, en valorisant leur ministérialité et, quand c'est possible, en en promouvant la vocation à la coopération laicale et à la vie consacrée guanellienne.

Une attention particulière à la formation charismatique soit des religieux soit des laïcs se basera sur une proportionnée équilibre affectivo-relationnelle, une maturité spirituelle suffisante, une éducation adéquate sur la fragilité et des parcours appropriés de synodalité ecclésiale.

Animation vocationnelle

Proposition 17 - Pastorale des vocations : engagement et initiatives

En reprenant la Proposition n°16 du XX° CG, l'Assemblée capitulaire exhorte chaque Province, Délégation ou Nation à identifier au moins un confrère qui

- a) ait pour responsabilité principale le soin de la pastorale des vocations ;
- b) œuvre à promouvoir la vocation des Serviteurs de la Charité, frères et prêtres, des Filles de Sainte Marie de la Providence, des Coopérateurs guanelliens, des Associés ou d'autres formes de consécration ;
- c) propose des initiatives d'annonce vocationnelle et des expériences de service et utilise de façon opportune également les médias sociaux.

Proposition 18 - Groupes de prière vocationnelle

Que les communautés locales suscitent des groupes de prière vocationnelle dans les centres caritatifs et pastoraux et, là où la tradition de l'adoration eucharistique hebdomadaire est maintenue, qu'on lui imprègne une forte connotation vocationnelle.

Formation charismatique

Proposition 19 - Formation charismatique pour les confrères et collaborateurs laïcs

Le XXI° Chapitre général suggère aux supérieurs majeurs d'accorder plus d'attention à la formation charismatique des confrères, tant en formation initiale qu'en formation permanente, ainsi qu'à celle des collaborateurs laïcs (surtout s'ils sont « des responsables de premier plan »). Nous suggérons en particulier de se concentrer sur :

- a) la sauvegarde de la relation filiale avec Dieu et de la relation fraternelle ;
- b) l'attitude à penser la vie comme une vocation et comme un projet ;
- c) la synergie, en style de famille, dans le commun service caritatif-pastoral ;
- d) le soin des dynamismes communautaires dans la Maison ;
- e) l'éducation à la fragilité et à la compassion évangélique.

Formation initiale

Motion 3 - Formation et expériences concrètes de service

Les confrères du XXI° Chapitre Général demandent aux formateurs qu'au moment de la formation initiale ils privilégient la voie expérientiel à la voie spéculative et que, selon les particularités des différents contextes culturels et de services offerts dans nos Centres, ils établissent pour les candidats des expériences concrètes de service et partage avec les pauvres.

Motion 4 - Attention à la formation intégrale

Le XXI° Chapitre général demande aux formateurs d'étudier des modalités et des stratégies plus adaptées aux perspectives de formation intégrale, afin d'harmoniser la

croissance intérieure et spirituelle des candidats avec la connaissance intellectuelle et le développement de leurs compétences.

Motion 5 - Formation conjointe entre religieux et laïcs

Le XXI^o CG, considérant l'importance d'une formation commune entre religieux et laïcs, demande aux responsables de la formation d'offrir des occasions des formations communes pendant les étapes initiales et, en particulier, dans les phases de stage et de Tutorat.

Proposition 20 - Préparation des formateurs

Le XXI^o Chapitre général exhorte les Supérieurs majeurs à préparer de manière appropriée les formateurs, tant par des études qualifiantes (en particulier dans le domaine psychopédagogique) que par des initiatives visant à la connaissance de la Ratio Formationis et à comprendre les dynamismes pédagogiques qui y sont décrits. Qu'ils les encouragent également à se laisser aider par des experts dans le domaine des sciences humaines et les invitent à formuler des programmes spécifiques d'accompagnement spirituel, d'éducation à la fragilité et de service caritativo- pastoral.

Proposition 21 - Supervision du déroulement de l'Iter formatif

Le XXI^o Chapitre général invite le Conseil général à veiller sur le déroulement de l'Iter formatif. Que les étapes soient celles énoncées dans la Ratio Formationis et leur distinction ne fasse perdre de vue ni l'unité du processus entier, ni les différentes accentuations.

Pour garantir la spécificité de chaque étape, le Conseil Général veille à ce que le projet formatif définisse objectifs, contenus et moyens proposés par la Ratio et décrits en vue de la croissance dans la dimension humaine, spirituelle et charismatique. À cette fin,

- a) qu'il exige l'élaboration de programmes de formation initiale et les approuve ;
- b) qu'il exhorte les Conseils provinciaux à garantir des opportunités de formation continue aussi bien pour ceux qui sont engagés dans l'apostolat que pour ceux qui ne le sont plus en raison d'un âge avancé ou de la maladie : les premiers doivent perfectionner leur culture spirituelle, doctrinale et technique ; tous demeurent enracinés dans les valeurs de la vocation.

Proposition 22 - Orientations au sujet des études en dehors de sa propre circonscription (c'est-à-dire Province, Vice-Province et Délégation)

Les confrères du XXI^o Chapitre Général, poussés par les requêtes émergées également lors de la dernière Consulte Générale,

- a) proposent aux Supérieurs majeurs de faire en sorte que certains formés accomplissent des études théologiques aussi en dehors de leur propre Circonscription d'origine, en accueillant favorablement la possibilité d'être impliqué dans la mission dans le contexte dans lequel ils se sont préparés ;
- b) proposent au Gouvernement Général de faire en sorte que les études de spécialisation puissent être complétées au Séminaire Théologique de Rome avant l'ordination presbytérale.

*Formation permanente***Proposition 23 - Possibilités de formation permanente**

Le XXI^e Chapitre général, restant sauve la distinction entre la phase de Tutorat (qui concerne les 5 premières années d'insertion dans le ministère) et celle de formation permanente (qui concerne tous et est pour tous les âges), demande au Gouvernement général d'organiser :

- a) des moments de formation permanente au niveau de la Congrégation, pour renforcer l'aspect charismatique et la communion fraternelle ;
- b) des initiatives de formation destinées aux confrères en phase de Tutorat ;
- c) itinéraires de spiritualité guanélienne proposés dans les lieux guanéliens pour ceux qui n'y ont jamais été.

Motion 6 - Etudes de spécialisation théologique à Rome

Au sujet de la spécialisation en théologie à Rome pour les Confrères prêtres, le Chapitre Général demande au Conseil Général que les Confrères intéressés soient insérés dans des communautés où ils pourront poursuivre leurs études en même temps que le service.

*Parcours de synodalité***Motion 7 La synodalité comme expression de participation et d'écoute**

L'Assemblée capitulaire se perçoit en marche avec l'Église synodale de notre temps ; par conséquent, elle demande que les Communautés locales soient fidèles à toutes ces formes de large implication et de participation coresponsable à la vie de la Maison (telles que les Conseils de Maison, les réunions communautaires, les réunions d'Equipe, les Conseils pastoraux, les Conseils des Affaires économiques, etc.) prévues tant dans les normes de la Congrégation, de la Province, de la vice-province et de la Délégation, que dans la pratique de l'Église.

Que ces formes de synodalité soient vécues dans l'écoute mutuelle et dans la valorisation des contributions de ceux qui y participent, même les « plus petits ».

*Attention spécifiques aux études guanéliennes***Proposition 24 - Domaines d'études**

Le XXI^e Chapitre général propose au Gouvernement général de :

- a) évaluer l'opportunité d'élargir les champs d'intérêt du Centre d'études guanéliennes de Rome aussi aux thèmes de pédagogie, de spiritualité, d'éducation, de pastorale, etc.;
- b) de considérer, par conséquent, que la revue «Page guanelliane (Pages guanéliennes)» (actuellement à caractère uniquement historique) puisse également accueillir des contributions à caractère multidisciplinaire ;
- c) de relancer l'initiative de «l'École guanélienne» à travers la coordination d'une Commission interdisciplinaire spécifique et variée ;
- d) de soutenir également, en élargissant les domaines d'études, les activités des Centres d'études présents dans d'autres contextes de la Congrégation.

ORGANES GOUVERNEMENTAUX ET LIGNES DU CONSEIL GÉNÉRAL

1. ORGANISMES DE GOUVERNEMENT

En réfléchissant sur le service de l'autorité et l'art de la bonne gouvernance, nous nous sommes concentrés sur l'unité d'intention et de direction à laquelle sont appelés, dans le respect du dynamisme du charisme et des diverses cultures, les différents organismes de gouvernement. À cet égard, nous soulignons l'opportunité de l'effectuer dans un esprit de grande familiarité, dans une perspective de synodalité et dans la logique d'une large coresponsabilité, surtout face à des décisions de nature organisationnelle et économique ayant des répercussions particulières sur le vie des différentes Maisons et de toute la Congrégation.

En effet, nous nous rendons compte combien la Congrégation, vue l'extension territoriale, la croissance de nouvelles zones géographiques, la variété des services aux pauvres, les difficultés économiques, nécessite d'une forte unité de direction, soit pour maintenir la vitalité et l'élan de notre expérience des consacrés soit pour donner une impulsion à la créativité dans l'assimilation du charisme et dans l'accomplissement de la mission.

Faisant référence au Document final du XX^e Chapitre général, et au sujet de la réorganisation des structures géographiques et civiles de certains Organismes de gouvernement, les Capitulaires encouragent le Gouvernement général à mettre à déployer le dialogue entre les sujets impliqués; à encourager l'accomplissement des structures canoniques et civiles bien engagées; à soutenir et promouvoir l'étude des nécessaires « Normes de fonctionnement » (telles que les statuts, les Règlements intérieurs, les Directeurs, etc.) de chaque Circonscription.

En regardant à l'histoire de l'Église et aux processus sociaux en cours, il nous semble de pouvoir accueillir encore aujourd'hui des grandes potentialités de notre proposition de vie guanellienne, parce que capable de qualifier des modalités inédites de partage et de service et de nous suggérer, en dehors et à l'intérieur de nos réalités, des formes de présence pastorale conforme à notre identité.

Poussés par les paroles que le Pape François a adressées à la chrétienté à l'occasion de la VII^e Journée mondiale des pauvres, nous faisons nôtre l'appel à aller à la rencontre de chaque pauvre et de chaque type de pauvreté, en écartant de nous l'indifférence et l'évidence et en embrassant aussi avec enthousiasme des nouveaux et revitalisants services caritatifs. C'est pourquoi nous ne pouvons même pas nous arrêter face aux appels des Églises locales qui ouvrent des perspectives de présence parmi la pauvreté émergente et qui nous demandent d'étendre la tente de la charité également dans des nouvelles zones géographiques. La réponse à de tels appels, croyons-nous, peut être pour nous et pour le peuple un signe concret de vitalité charismatique et de fécondité apostolique.

*Unité d'intentions***Proposition 25 - Rencontres entre supérieurs majeurs**

L'Assemblée capitulaire souligne la nécessité que les supérieurs majeurs collaborent en communion entre eux et, en même temps, d'être proches aux réalités locales. C'est pourquoi elle encourage le Conseil général à poursuivre la rencontre annuelle entre les supérieurs majeurs et les délégués. Elle propose en outre qu'au moins une fois l'an, le Gouvernement général rencontre les Gouvernements des Provinces, Vice-Province et Délégation.

Proposition 26 - Implication des Conseillers Généraux

Pour favoriser la connaissance des réalités de la Congrégation, l'unité d'intention et le partage des orientations à entreprendre, le XXI^e Chapitre général exhorte les supérieurs de Province, de Vice-Province et les Délégués à inviter souvent le Conseiller général en charge des zones géographiques respectives aux réunions des Conseils de Province, Vice-Province et Délégation.

*Structures géographiques et civiles***Motion 8 – Accomplissement des aménagements géographiques récemment commencés**

Les confrères du XXI^e Chapitre Général évaluent positivement le processus de réorganisation des structures géographiques et civiles initié par le Gouvernement Général au cours du dernier sixtennat . Se référant ce qui est demandé au n°309 de nos Règlements, ils demandent au Gouvernement Général de porter à son achèvement ce qui a été commencé.

*Attention à chaque type de pauvreté***Proposition 27 - Attention aux pauvretés entre animation, service et attractivité vocationnelle**

Les Confrères capitulaires, désireux d'accorder une juste attention à chaque type de pauvreté, entendent privilégier les présences et les actions capables de générer de nouvelles dynamiques vocationnellement attractives au sein des Communautés. C'est pourquoi ils invitent les Supérieurs majeurs à

- a) maintenir vivante chez les confrères la conscience qu'au-delà de leurs rôles de direction, leur tâche principale consiste à assumer des rôles d'animation pastorale ou de services utiles à une meilleure gestion des œuvres ;
- b) donner la possibilité de commencer ou de consolider des nouvelles formes de services qui répondent aux besoins émergents en matière des difficultés sociales.

Proposition 28 - Attention à tout type de pauvreté tant dans les Centres que dans les Paroisses

Le XXI^e Chapitre Général suggère aux communautés locales de se faire attentives aux besoins émergents et à tout type de pauvreté (y compris spirituelle) et de travailler avec le consentement des Supérieurs compétents, afin que

- a) dans les structures, lorsque cela est possible, des espaces « Pour la charité » soient réservés à des prestations flexibles, pas nécessairement à long terme et pour l'exercice de la « charité de personne » ;
- b) dans les paroisses guanelliennes, que l'on ait une attention particulière et efficace envers les destinataires traditionnels de notre mission et envers les pauvretés émergentes.

*Perspectives de la pastorale missionnaire***Proposition 29 - Sage et pondérée dimension missionnaire**

Le XXI^o Chapitre Général propose aux Conseils des Provinces, de la Vice-Province et des Délégations, de favoriser, en dialogue avec le Gouvernement Général, une «sage et pondérée» expansion missionnaire à la lumière des critères qui exaltent la fidélité créatrice tant à notre charisme qu'à la mission nous confiée par l'Église universelle, tels que : invitation de l'Église locale ; significativité de la présence dans le contexte d'insertion ; témoignage prophétique et vitalité charismatique ; viabilité apostolico-vocationnelle et soutenabilité économique à moyen et long terme.


Proposition 30 - Révision du projet « Présence Missionnaire Guanellienne »

Les Confrères du XXI^o Chapitre Général demandent au Gouvernement général de revoir le projet relatif à la Présence Missionnaire Guanellienne, en recalibrant les objectifs, en le resituant dans le domaine du volontariat missionnaire guanellien, en améliorant les modalités de mise en œuvre et en proportionnant tant les ressources humaines à allouer que les investissements économiques.

*Une attention particulière aux lieux guanelliens***Proposition 31 - Animation caritativo-pastorale dans la Vallée du Fondateur**

L'Assemblée capitulaire propose au Gouvernement général, en collaboration avec le Gouvernement de la Province de Saint Luigi Guanella et avec l'implication des Filles de Sainte Marie de la Providence, d'envisager la possibilité de reformuler avec détermination le projet d'animation caritativo-pastorale dans le vallée du Fondateur.

3. LIGNES D'ACTION POUR LE CONSEIL GENERAL

 L'Assemblée capitulaire, motivée par les considérations émergées sur les expériences des conseillers généraux des derniers sixtennats et en tenant compte des différents contextes législatifs et socioculturels de la Congrégation, s'est attardée sur la composition du Conseil général et les compétences des ses membres, évaluant sa consistance numérique, les domaines d'intérêt (par zones ou par secteurs d'activité) et les opportunités liées à leur résidentialité.

Voulant en suite analyser plus spécifiquement la normative interne, le XXI^o Chapitre général a traité de manière approfondie le thème de l'insertion des confrères dans les Provinces ou Délégations autres que celle d'origine, en en définissant essentiellement les critères, les modalités et les perspectives pour une insertion efficace dans le nouveau contexte culturel.

En outre, se souvenant que Don Guanella considérait comme une unique Famille religieuse les Serviteurs de la Charité et les Filles de Sainte Marie de la Providence, et en prenant en considération certaines lignes de pensée récemment exprimées par le Dicastère de la Vie Consacrée, nous avons pensé encourager l'étude de une possible unification des deux Familles religieuses.

Enfin, en pensant à l'attention accordée par le XX^e Chapitre général au thème de la transmission du charisme et à la nécessité de l'exprimer avec la contribution de tout le peuple de Dieu, nous croyons opportun d'en poursuivre la narration.

Tâches des conseillers généraux et collaborations

Motion 9 – Tâches et collaborations des conseillers généraux

En continuité avec la praxis actuelle, le XXI^e Chapitre général aussi demande au Gouvernement général qu'aux Conseillers généraux soient accordée l'attention particulière à une zone spécifique de la géographie de la Congrégation, où exercer la fonction de référent. A ce propos, au sujet des tâches des membres, il précise ce qui suit :

- a) dans la vie communautaire, qu'ils fassent resplendir la prophétie de la fraternité ;
- b) si nécessaire, et en accord avec les supérieurs compétents de la zone qui leur est assignée, les Conseillers peuvent y passer des périodes de séjour adéquates ;
- c) sans compromettre leur service primaire à l'ensemble de la Congrégation, les Conseillers peuvent se voir confier des offices de collaboration dans le ministère pastoral ou des tâches au sein de nos Centres.

Normatives propres

Motion 10 - Orientations concernant les changements de Circonscription

Le XXI^e Chapitre général demande aux Supérieurs majeurs de permettre les changements de circonscription aussi bien aux confrères de vœux temporaires qu'à ceux qui ont émis les vœux perpétuels.

- a) que les confrères de vœux temporaires impliqués dans le transfert arrivent dans la nouvelle Circonscription dans les «phases de formation vers la profession perpétuelle » (voir Ratio 138), de manière à favoriser à la fois leur insertion et les processus d'inculturation.
- b) que les confrères de vœux perpétuels arrivent normalement dans la nouvelle Circonscription après avoir exercé leur ministère dans leur lieu d'origine pendant une durée convenable.

En vue d'une éventuelle unification avec les Filles de Sainte Marie de la Providence

Proposition 32 - Parcours vers une possible unification avec les Filles de Sainte Marie de la Providence

Pour permettre au charisme de libérer tout son potentiel, le XXI^e Chapitre général invite à étudier, également à travers une commission mixte ad hoc, l'opportunité d'activer un parcours qui permette aux Serviteurs de la Charité et aux Filles de Sainte Marie de la Providence d'unir leurs forces et expérimenter ensemble des formes de coresponsabilité, sans exclure la possibilité d'unifier les deux Congrégations.

Groupes d'études, commissions scientifiques et publications

Proposition 33 - Culture guanélienne et dialogue avec les défis actuels

Le XXI^e Chapitre général propose au Supérieur général et à son Conseil d'encourager la création de groupes d'études spécifiques capables d'enrichir la « culture guanélienne » avec des apports historiques, théologiques, scientifiques et pastoraux en dialogue avec les défis de notre temps.

Motion 11 - *Processus de révision du « Document base pour les projets éducatifs guanelliens »*

Considérant l'importance du « Document base pour les projets éducatifs guanelliens » (= PEG), le XXI^e Chapitre général demande au Supérieur général et au Conseil de porter à connaissance des Filles de Sainte Marie de la Providence et des Coopérateurs guanelliens l'appréciation de l'Assemblée capitulaire concernant la révision du PEG réalisée jusqu'à présent, afin que, après avoir également recueilli des contributions et des avis favorables de leur part, le processus de révision puisse être conclu et procéder à la fois à l'impression du nouveau texte et qu'à sa diffusion en plusieurs langues.

Proposition 34 - *Suggestions concernant la connaissance du PEG*

Concernant le texte révisé du PEG, les Confrères Capitulaires suggèrent au Supérieur général et son Conseil de l'accompagner d'un glossaire qui définit sans équivoque les termes et les concepts, et d'évaluer comment faire de manière que les dynamiques pédagogiques traitées deviennent objets d'étude et stimulant à l'assimilation personnelle tant des formés que des confrères des vœux perpétuels.

Proposition 35 - *Formation en pédagogie guanellienne et PEL*

L'Assemblée capitulaire retient opportun que les Supérieurs des Provinces, Vice-Province et les Délégués promeuvent la mise en œuvre du PEG dans les Projets Éducatifs Locaux (= PEL). A telle fin, elle invite à veiller afin qu'une formation systématique à la pédagogie guanellienne soit assurée tant aux religieux qu'aux laïcs, travailleurs et volontaires.

Approbation des modifications aux Constitutions, aux Règlements et au Directoire des Chapitres

Motion 12 - *Révision des Constitutions et Règlements*

Le XXI^e Chapitre général approuve les modifications apportées au texte des Constitutions et des Règlements généraux et charge le Gouvernement général d'en soigner la forme et de re-numéroter les articles conformément au Code de Droit canonique.

Après la nécessaire approbation du Dicastère de la Vie Consacrée, il recommande que le texte des Constitutions et des Règlements soient publiés séparément et en plusieurs langues.

Motion 13 - *Révision du directoire des Chapitres*

Le XXI^e CG approuve les modifications apportées au texte du Directoire des Chapitres et donne mandat au Gouvernement général, en accord avec les Supérieurs des Circonscriptions, de le réviser ultérieurement et de l'approuver.

ÉCONOMIE

1. ÉCONOMIE ET CONTRIBUTION

Face aux affaires économiques nous présentées dans les rapports du supérieur général et de l'économe général et émergées du dialogue en assemblée, nous avons souligné combien il est déterminant que pour la narration du charisme et la vitalité de la mission se référer à d'importants principes d'inspiration et des solides critères opérationnels.

Avant tout, pour garantir et alimenter l'inspiration évangélique et charismatique, nous retenons de devoir nous ancrer toujours plus en la Providence de Dieu, dans la certitude qu'elle prend soin de ses enfants. De cette confiance illimitée surgit en nous la conscience de devoir partager nos biens dans une dynamique de foi, de communion, de fraternité et de sobriété qui puisse mieux nous disposer à la fois tant à la solidarité avec les pauvres qu'à l'investissement de ressources, y compris économiques, dans l'avantage du développement intégral des personnes et de la réalisation des Oeuvres

Le cadre de valeurs mentionné nous a poussé à souligner l'importance de la transparence, spécialement en référence à une praxis de rapport financier fidèle et correct, à tous les niveaux (personnel, local et de tous les organismes gouvernementaux).

Certains que la valeur de coresponsabilité doit éviter les logiques de délégation et de déresponsabilisation, il nous semble très approprié de faire également référence à la valeur de viabilité économique, afin de rester « prudent et clairvoyant » face à la complexité de gestion des œuvres. Par conséquent, le processus décisionnel nous a conduit à nous occuper de la subsistance des organismes gouvernementaux et des activités liées au Gouvernement général, ainsi que de la formation en matière économique et administrative.

Subsistance des organismes de gouvernement

Motion 14 - *Motions au sujet de la subsistance économique à incorporer au Règlement*

Le XXI^o Chapitre général propose au Gouvernement général de veiller à ce que le contenu des Motions du XX^o Chapitre général, préalablement approuvées également par le XIX^o chapitre, soit incorporé dans le Règlement général. A savoir les Motions : 39 (Critères sur les ressources économiques alternatives), 41 (Norme pour le calcul des contributions sur les revenus des successions et legs) ; 42 (Norme pour le calcul des contributions sur les revenus provenant de la vente des immeubles désaffectés).

Motion 15 - *Calcul « quote-part fixe » des contributions à verser à la Curie généralice*

Le Chapitre général confirme la Motion 40 de la XX^o CG : « En tenant compte des besoins ordinaires de la Curie généralice, les conseils général et provinciaux établissent ensemble, annuellement, et avec leurs économes respectifs, la contribution que chaque Province ou Vice-Province doit verser, de manière proportionnée aux bilans et aux possibilités économiques de chacune ».

Motion 16 - Viabilité économique de la Curie généralice : création d'un fond d'investissement

Le Conseil Général, en vue de la viabilité économique de ses activités institutionnelles, étudie la création d'un fond d'investissement dont les intérêts contribuent, de manière significative, à diminuer la part des contributions provenant des Provinces. En créant ce fond, que l'on s'en tienne aux principes éthiques clairs tels que rappelés par le Magistère de l'Église et à la fidélité à notre inspiration charismatique.

Patrimoines stables

Motion 17 - Assignation des patrimoines stables

Le Chapitre confirme la Motion 44 de la XX° CG : « Le patrimoine stable est constitué de tous les biens immobiliers et mobiliers qui par assignation légitime sont destinés à garantir la sécurité économique de l'Institut.

- a) Pour les biens de tout l'Institut, cette assignation est faite par le supérieur général avec le consentement de son Conseil.
- b) Pour les biens d'une Province, ainsi que pour les biens d'une Maison légitimement érigée, cette assignation est faite par le supérieur provincial avec le consentement de son Conseil et confirmée par le Supérieur général (Cfr *Économie au service du charisme et la mission, 38.40.72*).

Activités connexes

Motion 18 - Valeur et criticité du Séminaire Théologique de Rome à mieux évaluer.

Ne retenant pas le critère économique comme unique et déterminant, l'Assemblée capitulaire confirme la valeur du Séminaire théologique de Rome pour les raisons suivantes : internationalité de l'expérience et laboratoire de rencontre entre les cultures ; possibilité d'une formation charismatique plus liée aux sources de la guanélianité ; formation théologique qualifiée.

Elle demande, cependant, que le Supérieur général, avec le Conseil et le soutien de l'Économe général, pour réduire la criticité économique émergée à propos du Séminaire de Rome

- a) de lancer, à moyen terme, une étude permettant l'optimisation des coûts à travers la reconsidération du budget à attribuer et l'acquisition des actifs ;
- b) d'évaluer en même temps un éventuel emplacement alternatif à Rome.

Formation en matière économique-administrative

Motion 19 - Réception de nouvelles orientations en matière économique

Le Chapitre confirme la Motion 46 de la XX° CG : « Selon ce qui est indiqué dans le document *l'Économie au service du charisme et de la mission*, le Chapitre demande au Gouvernement général d'étudier comment intégrer dans le Droit propre ce qui y est suggéré et particulièrement

- a) les normes concernant le Représentant Légal, tant dans le domaine canonique que civil ;
- b) les normes concernant les Oeuvres , surtout s'ils sont de dimensions importantes ;
- c) d'autres aspects mentionnés dans le Document”.

Motion 20 - Document de politique financière

Dans le sixtennat le Gouvernement général élaborera des lignes directrices comme demander par les documents du Magistère de l'Église en matière économique. Ce document précise les critères éthiques et moraux, la responsabilité sociale et environnementale des fonds investis.

Motion 21 - Moments d'assemblée pour d'éventuelles réorganisations dans le domaine administratif

En continuité avec la Motion 43 de la XX° CG, le Gouvernement général devra assurer, dans le sixtennat, des moments formatifs au niveau général (entre l'économiste général et les économistes provinciaux) et au niveau des Provinces et Délégations, qui unissent formation sur les aspects techniques pour la connaissance et l'approfondissement des documents du magistère ecclésial en matière économique.

Nécessité d'un régulier et transparent rapport financier

Motion 22 - Rapport financier: sensibilisation et formation

Le Chapitre Général demande au Gouvernement Général de mettre en œuvre des cours de sensibilisation et de formation dans toute la Congrégation visant à un correct et transparent, rapport financier communautaire de la Maison à la Province/Délégation et de la Province/Délégation à l'Économat Général. Face à la nécessité de grandir dans cette juste sensibilité s'ajoute aussi l'aide d'outils simples et accessibles pour un rapport financier plus correct et plus efficace.

Proposition 36 - Pauvreté et sobriété dans l'usage de l'argent

Prenant acte que certaines habitudes dans l'utilisation de l'argent ont changé (par exemple la nécessité d'ouvrir des comptes personnels, l'utilisation de cartes électroniques, les transactions électroniques et numériques...), la nécessité d'une solide formation à la sobriété et à la transparence dans le rapport financier personnel est réitérée. En même temps, on rappelle pour tous l'importance que les pensions et les salaires personnels (voir Règlements n° 63) soient tout de même alloués à la communauté locale ou à la Province.

2. RECHERCHE DES FONDS ET COMMUNICATIONS

Poussés par la nécessité d'accorder une attention particulière également à la viabilité de notre action sociale et confiants dans la Divine Providence, nous avons réitéré l'opportunité de rendre plus efficaces nos processus de collecte de fonds, en les différenciant de ceux habituellement consolidés dans nos réalités à travers la création d'organismes spécifiques.

Après avoir souligné la nécessité de disposer également des professionnels à employer dans les bureaux de collecte de fonds, précisément en vue d'une efficace « recherche des fonds », nous avons également envisagé la nécessité de tirer parti des outils et des techniques de communication capables de faire connaître tant les activités que l'esprit de notre Oeuvre .

Organismes de collecte de fonds

Motion 23 - Bureau de collecte de fonds

Considérées les difficultés économiques dans lesquelles se trouvent nombreuses Œuvres dans les différentes zones géographiques de la Congrégation et en notant le résultat positif des expériences en cours, le Chapitre général demande au Gouvernement général d'encourager les Supérieurs compétents et leurs Conseils à créer dans chaque

Circonscription un bureau de collecte de fonds. Que l'économat Général promeuve des formations spécifiques qui permettent d'atteindre cet objectif.

Que l'on encourage en outre les maisons /œuvres à créer localement leurs propres bureaux de collecte de fonds et à fonctionner en coordination avec le bureau central de leur province.

Renforcement des communications sociales

Proposition 37 - Collecte de fonds et communications sociales

Aussi en vue des nouvelles possibilités de collecte de fonds et pour continuer la tradition des Pieuses Oeuvres (Pie Opere), l'on propose comme nécessaire le renforcement de notre capacité communicative en investissant davantage dans le domaine des communications.

Que les bureaux locaux et centraux dédiés à la collecte de fonds apportent un soin particulier à la communication afin de faire connaître l'activité et l'esprit de notre Œuvre. L'on suggère en outre qu'un même bureau soit responsable de la collecte de fonds et de la communication et qu'il y ait, à cette fin, un investissement adéquat du personnel qualifié.

Proposition 38 - Attention particulière à la communication

Le Chapitre Général confirme la nécessité d'accorder une adéquate attention et un opportun investissement économique et du personnel pour l'utilisation des médias sociaux (Facebook, Instagram, page web, etc.). Ces outils, correctement utilisés, sont en fait finalisés à la possibilité d'évangélisation et de pastorale des vocations, à la diffusion du charisme et de notre mission, à la recherche de fonds, la présentation du visage public et institutionnel de notre Congrégation. Il paraît opportun qu'à tous les niveaux l'utilisation de ces moyens soit encouragée et en même temps qu'il y ait, de la part du supérieur compétent, vigilance dans leur utilisation afin qu'ils ne provoquent pas de dommage non seulement aux relations à l'intérieur de notre vie communautaire mais aussi à notre institution.

MOTIONS FINALES

Motion 24 - Approbation du Rapport économique

Le XXI^o Chapitre Général approuve le rapport économique de l'Économe général, aussi à la lumière de vérification et des suggestions faites par la "Commission pour l'Analyse du Rapport de l'Économe Général".

Motion 25 - Document final du XXI^o Chapitre général

Le XXI^o Chapitre général confie au Supérieur général et à son Conseil la tâche de retoucher, de préciser et d'adapter dans la forme toutes les Propositions et Motions approuvées en Assemblée, de les promulguer et de les rendre opérationnelles dans le Sextennat.

Motion 26 - Approbation des procès-verbaux

L'assemblée capitulaire approuve les procès-verbaux du XXI^o Chapitre général et confie aux secrétaires du Chapitre la tâche d'uniformiser leur rédaction.

Motion 27 - Clôture du Chapitre

L'assemblée capitulaire, à main levée, exprime à l'unanimité un avis favorable à la clôture officielle du XXI^o Chapitre de la Congrégation des Serviteurs de la Charité.

PROGRAMME DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR L'AN 2024-2025

Au cours de la deuxième réunion du conseil général, le 8 novembre, on a pris en considération quelques lignes de programme général pour cette année sociale, en faisant référence au Document Final du 21^{ème} CG. On a préféré, au contraire, de remporter la préparation des cinq ans suivants à l'occasion de la rencontre avec les Provinciaux et Délégués qui on pense aura lieu à Rome à la fin d'avril/début de mai 2025.

Pour la fin du 2024 et pour le 2025 le Conseil Général offre les points suivants :

- ◆ 1) Donner la priorité, dans cette première année de notre mandat, au programme de l'**Année Sainte**, tant celui proposé par l'Église que celui élaboré par notre commission guanellienne. De la part du Conseil général et des Conseils provinciaux et de délégation : sensibiliser les communautés à privilégier les dates déjà définies par la commission (19 décembre : Messe intercontinentale ; 27 juin, Solennité du Sacré-Cœur, et 12 novembre Solennité de Notre-Dame, Mère de la Divine Providence).
- ◆ 2) Entrez dans le Jubilé avec l'Église avec des **sentiments d'espoir** et de positivité. Le Jubilé est un temps de restitution et de conversion personnelle et communautaire. Le 21^{ème} CG a fortement recommandé cette « réforme » de notre vie.
- ◆ 3) Examiner le **Document Final** du 21^{ème} CG, après l'arrangement et la publication que le Conseil Général a fait. L'Avent peut être une occasion favorable pour une lecture attentive aussi en communauté et pour une comparaison-évaluation de notre vie personnelle et communautaire à la lumière des attentes du Chapitre pour toute la Congrégation.
- ◆ 4) Participer dans la limite de nos possibilités à l'**Audience que le Saint-Père** accorde aux pèlerins italiens du "Camino de Santiago", le 19 décembre.
- ◆ 5) Le Conseil Général vise à organiser la **première rencontre avec les Provinciaux, les Vicaires et les Délégués fin avril-mai 2025.** (*Proposition n.*
- ◆ 6) Chaque Conseiller Général **visitera son secteur géographique de responsabilité** dans les mois à venir jusqu'à Pâques, et préparera à la fin un rapport qui mette en évidence les aspects positifs et problématiques. Ils rapporteront aussi les réflexions du Conseil provincial ou de la Délégation sur la manière dont ils envisagent de résoudre les problèmes apparus et sur la manière dont nous pouvons collaborer. Ce sera un matériel utile pour la rencontre avec les Provinciaux et les Délégués au printemps.
- ◆ 7) **Élaborer le planning général pour le sexennat** qui sera présenté et approuvé par les Supérieurs de la Congrégation lors de la réunion avec eux au printemps.
- ◆ 8) S'occuper de la **formation de la Famille Guanellienne** (SdC-FSMP-GC) sur les lieux du Fondateur (15 jours) ; Nous nous dirigeons vers mai 2025. Une commission sera créée pour s'occuper de cette formation guanellienne. (*Proposition 19*).
- ◆ 9) Au cours des prochains mois, le Supérieur Général et l'Économiste Général, avec l'équipe du **Séminaire Théologique de Rome**, reverront l'approche de formation, à la lumière de ce qui est suggéré par le 21^{ème} CG et étudieront comment contenir le budget. Ils évalueront quelques hypothèses de déplacement du séminaire vers un lieu plus avantageux économiquement (*Motions 6 et 18*).

- ◆ 10) Le Père Gustavo et le Père Umberto dialogueront avec le Directeur et le conseil d'administration du **Centre d'Études Guanelliens** de Rome pour présenter la demande de la *Proposition 24* du 21^{ème} CG.
- ◆ 11) Le Conseil général, en dialogue avec le Supérieur provincial de la Province San Luigi, est en train d'organiser une **expérience contemplative** dans la Maison du Fondateur. Cette expérience n'est pas encore une communauté contemplative constituée, mais une « expérience » de quelques confrères sensibles à cet aspect de notre spiritualité. Elle durera trois mois, l'hiver prochain, et aura les objectifs suivants : expérimenter la vie contemplative ; vérifier la vocation particulière qui est perçue dans le cœur ; étudier les références possibles dans la vie et la pensée du Fondateur sur l'aspect contemplatif ; suggérer comment rendre cette communauté en ligne avec nos Règles ; élaborer une éventuelle Règle de ce type de vie ; combiner la contemplation avec une action caritative typique de notre charisme (*Proposition 4*).
- ◆ 12) Poursuivre le **dialogue avec la FSMP** pour une plus grande collaboration et partage dans la formation, dans la gestion d'œuvres caritatives et aussi évaluer si l'on veut poursuivre sur un chemin de discernement en vue de l'unification des deux Congrégations. Le 30 novembre prochain, nous aurons la première réunion des deux Conseils Généraux (*Proposition 32*).
- ◆ 13) Terminare la **revisione dei Regolamenti e delle Costituzioni** alla luce dei suggerimenti del XXI CG. Ottenere il placet dalla santa Sede e procedere alla pubblicazione in testi separati (*Mozione 12*).
- ◆ 14) Poursuivre la **révision du Document de base des projets éducatifs guanelliens (PEG)**. On a décidé d'intégrer la commission, qui a déjà commencé ses travaux, avec d'autres représentants de la Famille Guanellienne. Les travaux doivent ensuite être présentés au Conseil Général des FSMP et au Conseil Mondial des Coopérateurs Guanelliens. Une fois leur approbation obtenue, nous pourrions procéder à la réimpression du Document, à sa présentation dans les différentes Provinces et à sa diffusion dans nos Maisons. (*Motion 11*).
- ◆ 15) La même commission des Règlements procédera également à la révision du **Directoire des Chapitres** (*Motion 13*).
- ◆ 16) Le **site web de la Congrégation** a été confié au secrétaire général Don Francesco Sposato qui, aidé de quelques techniciens, le rendra plus actualisé et plus riche (*Proposition 38*).
- ◆ 17) Concernant le thème de **l'économie**, diverses motions seront prises en considération au cours de la période de six ans. Pour cette année, un accent particulier a été mis sur l'analyse et l'étude des motions : 23 ; 19 ; 16.

Prossimi Consigli Generali

- 23 dicembre 2024

- 9 gennaio 2025

TÂCHES D'ANIMATION ET DOMAINES DE RESPONSABILITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

- ◆ **Père Umberto Brugnoni: Père général.** *Référent des Confrères, de la première formation, de la formation permanente et des séminaires, Référent auprès des FSMP.*
- ◆ **Père Soosai Rathinam: premier Conseiller et Vicaire.** *ReferRéférent auprès de la Province et la Délégation Stella Maris ; Procurateur auprès du Saint-Siège ; Directeur de « Nuove Frontiere » ; vicaire paroissial à Firenze.*
- ◆ **Père Gustavo De Bonis: deuxième conseiller.** *Référent auprès de la province Nuestra Señora de Guadalupe (Amérique Latine) et la Délégation San Luigi Guanella ; auprès de ASCI et du Centro Studi Guanelliani à Rome.*
- ◆ **Père Vitus Unegbu: troisième conseiller.** *Référent auprès de la Vice-province Notre Dame de l'Espérance (Afrique) ; Assistant spirituel des Guanelliens Coopérateurs et des Jeunes Guanelliens.*
- ◆ **Père Francesco Sposato: quatrième conseiller.** *Référent auprès de la province San Luigi Guanella ; Secrétaire général ; coordinateur de la Maison Généralice , chargé du site web, du Charitas, du Guanella News.*
- ◆ **Père Mario Nava: économiste général pro tempore.** *Économiste et représentant légal de la Maison générale.*

Eventi di Consacrazione

Notizie e Avvenimenti di Consacrazione

Il 26 luglio 2024, nella Provincia N.S. di Guadalupe, a Villa Madero, nella Parrocchia di San José Obrero, Buenos Aires, **Luis Alberto Avalos Coronel** e Francisco Erivan Nascimento dos Santos hanno ricevuto il Ministero dell'Accolito da don Ciro Attanasio, superiore provinciale.

Rigo Yumar Laguado Ortiz colombiano e Emmanuel Chukwusom Ogbuagu nigeriano, hanno emesso la loro Professione Perpetua il 27 luglio a Buenos Aires nella Parrocchia del Transito di San José e hanno ricevuto il sacro Diaconato il 28 luglio 2024 per le mani di Mons. Alejandro Daniel Giorgi, Vescovo di Buenos Aires (Argentina).

Nella cattedrale di Kinshasa (Congo), il 29 luglio 2024, sono stati ordinati sacerdoti guanelliani **don Jacques Mbembe Mpotiyolo**, **don Cedrik Lokange Ilumbe** dal Cardinale Fridolin Ambongo Besungu, O.F.M. Cap., Arcivescovo di Kinshasa.

Paul Nguyen Van Dao (Vietnam), **Michael D. Adlaon** (Philippines) e **Peter Nguyen Van Dien** (Vietnam) hanno emesso la Professione Perpetua il 2 agosto 2024 nel nostro Centro Guanella della Comunità di Quezon City. L'ordinazione diaconale è stata il 3 agosto 2024, nella parrocchia di San Isidro Labrador a Tandang Sora, Quezon City, Manila.

Il 14 agosto, nella casa di Nnebukwu, sono entrati in noviziato **Kapitene Chadrack** (Congolese), **Nimi Christian** (Congolese), **Kitegi Emmanuel Jean Marie** (Togolese), e **Pfinyu Nestor Phambu** (Congolese).

Il 15 agosto, i confratelli **Brian Onyango Otieno**, **Ndomba James Pius**, **Kabata Solasa Aristote**, **Movuli Joel Archange Michael Bajou**, **Boniface Trueman Mwacholo**, **Luyela Kingala Emmanuel**, **Buentuena Luviki Fortunat**, **Ngamefula Kingsley Chinemere** e **Eji Kingsley Adimanso**, hanno emesso la loro Prima Professione a Nnebukwu, Nigeria.

Il confratello diacono, **don Melvin Raj Savarimuthu**, è stato ordinato sacerdote nel Saint Joseph Seminary di Cuddalore dal Vescovo di Pondicherry, Mons. Francis Kalist, il 15 agosto 2024 e ha celebrato la Prima santa Messa il 17 agosto nella sua parrocchia di origine, 'Our Lady Queen of Heaven', Irudayampattu (India).

Il confratello diacono, **don Lourdu Samy Arockia William**, è stato ordinato sacerdote nel Saint Joseph Seminary di Cuddalore dal Vescovo di Pondicherry, Mons. Francis Kalist, il 15 agosto 2024 e ha celebrato la Prima santa Messa il 16 agosto nella parrocchia 'Our Lady of Perpetual Church', Siluvaipalayam (India).

Don Govina Roger è stato ordinato sacerdote guanelliano, il 17 agosto, per le mani del vescovo di Keta-Akatsi, Mons. Gabriel Edoe Kumordji, nella chiesa di San Francesco di Assisi in Ave-Dakpa, Ghana.

Don Evbuomwan Kelvin è stato ordinato sacerdote guanelliano, il 17 agosto 2024, per le mani dell'Arcivescovo di Benin City, Mons. Augustine Obiora Akubeze, nella Holy Cross Cathedral, Edo State, Nigeria.

I Chierici **Andrei Gheorghe Gherguț** e **Iosif Barticel** hanno rinnovato per la prima volta i voti religiosi il 4 settembre nel Seminario teologico di Roma "Mons. Aurelio Bacciarini" dove iniziano il primo anno di teologia.

I Chierici **Arockiaraj Antonysamy**, **Runa Nayak (Carlos)**, **Mensan Wletou (Didier)** hanno fatto la loro Professione Perpetua il 29 settembre a Roma nella Chiesa del Buon Pastore in via Aurelia Antica, nelle mani del Padre generale. Hanno poi ricevuto il primo grado dell'ordine sacro, il Diaconato, il 19 ottobre a Como nel nostro Santuario Sacro Cuore, dal Card. Oscar Cantoni, vescovo di Como.

Il confratello diacono, **don Alessandro Bassani** è stato ordinato sacerdote a Como, nel Santuario Sacro Cuore, il 19 ottobre 2024, per l'imposizione delle mani e la preghiera consacratrice di Sua Eminenza Cardinal Oscar Cantoni. Erano presenti i Padri Capitolari e molto popolo di Dio.

Defunti

NELLA CASA DEL PADRE

- ◆ Il **Sig. Tony Lara**, nipote di don John Peter Arockiasamy (Divine Providence Province), all'età di 20 anni, è morto il 13/7 ad Arasakuzhi, Cuddalore, Tamil Nadu (India).
- ◆ Il **Sig. Thavamani**, padre di don Anandhan Thavamani (DPP), è morto il 15/7 all'età di 75 anni a Minittankudi, Sivagangai, Tamil Nadu.
- ◆ Il **Sig. Simon Likita**, padre di don Philimon Likita (Vice Provincia Africana) è deceduto il 17/7, a Dar es Salaam (Tanzania), dopo alcune settimane di malattia, all'età di 64 anni.
- ◆ La nostra Consorella guanelliana, **Sr. Maria Rosa Baietti**, della Comunità di Milano, è morta il 17/7 nella Casa "Don Luigi Guanella" di Milano.
- ◆ La **Sig.ra Lina Priante**, sorella di don Danilo Priante della comunità di Caidate-Castano Primo, è morta il 29/7 a Ferno (Varese).
- ◆ Il 29/7 è deceduta a Messina la **Sig.ra Lucà Giuseppa**, 91 anni, nonna materna del confratello don Giovanni Russo della comunità di Grosseto.
- ◆ Il fratello del tirocinante, Jean Lenescar Wester, il **Sig. Pierre Emile Lenescar**, è morto all'età di 59 anni, nella Repubblica di Haiti, il 7/8/.
- ◆ La madre del nostro confratello, don Sergio Antonio Rojas Franco, la **Sig.ra Ascensión Franco**, di 96 anni, è morta ad Asunción, Paraguay, 10 /8.
- ◆ Il fratello di fratel Hugo Eduardo Maidana Muñoz, **Sig. Miguel Maidana Muñoz**, è deceduto all'età di 89 anni, a Santiago del Cile, il 14/8.
- ◆ All'età di 76 anni è deceduta la nostra consorella **Sr. Antonietta Bonomo**, nella Casa Sant'Antonio di Trecenta (Rovigo), il 21/8.
- ◆ Il 27/8 è venuto a mancare, all'età di 79 anni, il **Sig. Francesco Rigamonti**, fratello del nostro confratello don Lorenzo Rigamonti della comunità religiosa di Como-Casa Divina Provvidenza.
- ◆ Dopo anni di malattia la nostra Consorella **Sr. Carmina Maria Provenzano** è morta il 4/9 nella "Casa Divina Provvidenza" in Cosenza.
- ◆ Il giorno 8/9 è deceduta la **Sig.ra Amalorpavamary**, nonna del confratello indiano don Sachin Son Maria Louis. Aveva 85 anni.
- ◆ Il 12/9 è morto il **Sig. Joseph Augustine**, padre di don Abraham Augustine della comunità di Naro (AG).
- ◆ Il 14/9 è morta la **Sig.ra Ndaya Mpunga Julienne**, madre di don Francois Mpugna dopo una breve

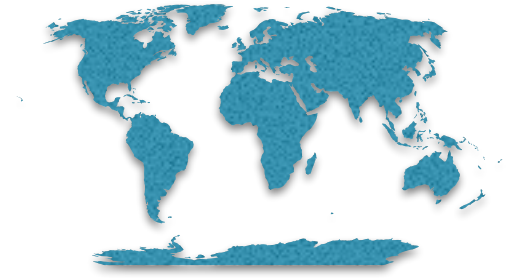
malattia, all'età di 85 anni, a Kinshasa, nella Repubblica Democratica del Congo.

- ◆ Il 19/9, Saronno (VA), è morto il **Sig. Mazzola Battista (Tino)**, fratello del nostro confratello don Attilio Mazzola, della Comunità di Como.
- ◆ All'età di 90 anni è morto il **Sig. Guilherme Back**, il padre del nostro confratello, Fratel Edgar Back, a Serranópolis do Iguaçú, Brasile, il 26/10.
- ◆ La **Sig.ra Regina Mary**, zia materna di don Chinnappan Lourduraj, è morta a 82 anni il 27/10, a Mannangurai, distretto di Ariyalur, Tamil Nadu (India).
- ◆ **Sr. Elvira Policicchio**, nata a Lago (Cosenza) nel 1936, è morta il 27/10 nella "Casa Divina Provvidenza" di Cosenza. Sr. Elvira ha collaborato con i SdC al Trionfale dal 1998 al 2008 e ad Alberobello dal 2008 al 2011.
- ◆ **Sr. Marisa Tarisciotti**, nata a Capranica Prenestina (RM) nel 1934, è morta all'Ospedale sull'Isola Tiberina in Roma.
- ◆ **Sr. Tarcisia Capitano**, è deceduta il 30/10. Apparteneva alla Comunità di Verdello. Era nata a Ponte San Pietro (BG) nel 1934. Ha lavorato per 49 anni tra i poveri del Brasile.
- ◆ Il **Sig. Moses Azubuiké Ogbuagu**, padre del nostro confratello don Emmanuel Chukwusom Ogbuagu, della Vice Provincia Africana, è morto il 5/11 all'età di 68 anni, nel Kogi State, Nigeria.
- ◆ **Sr. Silvia Folini**, è deceduta il 22/11 2024. Apparteneva alla Comunità di Albese con Cassano (CO). Era nata ad Ardenno (SO) nel 1929. Ha lavorato anche presso le case maschili di Cassago Brianza (1958-1961), Castano Primo (1961-1963), Nuova Olonio (1963-1979) e Cerano (1988-1989).

Confratelli defunti

- ◆ **Don Antonio Marelli**, a 85 anni, è deceduto domenica 15/9 2024 nel Centro anziani "Opera Mater Christi" a Grono. Nipote di fratel Elli, è stato un nostro confratello e per quarant'anni è stato parroco a Grono (Canton Grigioni - Svizzera).
- ◆ **Don Pietro Maniero**, a 97 anni, è morto domenica 6/10, nella Casa di riposo "Cenacolo nostra Signora di Fatima" di Montegalda (Vicenza). Era il decano della Congregazione. Il funerale si è tenuto, due giorni dopo, presso la Parrocchia di S. Maria Assunta di Monteortone - Abano Terme (PD).
- ◆ **Don Giuseppe Gallio Pavan**, a 87 anni, è deceduto domenica 20 ottobre, nella comunità di Como Casa Madre. La santa messa delle esequie, presieduta da don Umberto, neoletto Superiore, si è svolta il 22 ottobre nella chiesa del Sacro Cuore in Barza d'Ispra. Vi hanno partecipato tutti i capitolari del XXICG.

> Altre notizie di Congregazione



Casa San Luigi Guanella di Iași

> Il 23 agosto, alla presenza del Superiore, è stata inaugurata la Casa San Luigi Guanella di Iași in Romania. È un Centro per disabili che accoglierà 50 ragazzi. Il vescovo di Iași, mons. Iosif Paulet, dopo la messa presieduta nel cortile della Casa, ha benedetto la struttura di cui usufruiscono già trenta disabili. Costruito in meno di due anni, l'edificio si sviluppa su un piano terra, un piano superiore e una mansarda, con un totale di 2700 metri quadri e trenta stanze con 50 posti letto. "È apparso quasi dal nulla", ha detto nell'omelia il vescovo Paulet, notando la rapidità dei lavori. "Questo centro sociale - ha aggiunto - è uno spazio della speranza e della grazia, dove ogni anima è apprezzata e incoraggiata a scoprire la dignità ricevuta da Dio. Sia sempre una testimonianza viva del Vangelo della carità e della misericordia divina". Il Centro offre - ai beneficiari interni ed anche tramite servizi diurni - terapia occupazionale, logopedia, fisioterapia, idroterapia, massaggio, terapia con animali e tramite l'arte, laboratori, attività culturali, ludiche e ricreative. "È l'ultima delle nostre case e sono contento che sia dedicata agli ultimi", ha affermato don Umberto.

Guanella Day Care Centre

> Il 25 agosto, a Mahabubabad, nella Diocesi di Warangal, è stato inaugurato il "Guanella Day Care Centre", in India. La santa messa è stata presieduta dal Vescovo di Warangal, Mons. Udumala Bala, concelebrata da don Francis Selva Raj, Consigliere provinciale, e altri confratelli, partecipata da fedeli, amici, religiosi, benefattori e simpatizzanti. La cerimonia si è svolta nella "Fatima Church". Questa nuova nostra presenza porterà avanti la missione di assistenza diurna alle persone

diversamente abili. Il servizio che si svolge prende il nome di 'Guanella Prema Nivasam' che significa 'Luogo dove abita l'Amore'.

6 ottobre, inizio del Capitolo

> Domenica 6 Ottobre presso il Santuario Sacro Cuore in Como con la celebrazione della S. Messa presieduta da S.E. Mons. Domenico Beneventi, vescovo di San Marino-Montefeltro, si è aperto il XXI Capitolo Generale. Dopo l'appello dei 39 membri del XXI CG fatto dal segretario generale, il Padre generale ha dichiarato aperto L'Assemblea Capitolare.

24 ottobre, fine del Capitolo

> Il 24 ottobre si è concluso a Como il Capitolo generale con la santa messa presieduta dal Superiore generale, concelebrata dai capitolari, partecipata da grande folla di suore, operatori, ospiti, amici e simpatizzanti. Durante l'Eucaristia, don Umberto e don Rathinam hanno fatto la professione di fede e il giuramento di fedeltà. La festa del nostro Fondatore è stata resa solenne per la presenza di tanti ospiti delle nostre Case, i beniamini di Don Guanella.

Nigeria, 1° Gruppo dei Guanelliani Cooperatori

> Il giorno 16 di Novembre, 2024 nella comunità di Nnebukwu, in Nigeria, il primo gruppo dei Guanelliani Cooperatori ha fatto la promessa dopo più di dieci anni di cammino e di collaborazione con la Congregazione in Nigeria. I nominativi sono: 1. Mr. Paschal Uche, 2. Mrs. Helen Oputa, 3. Mr. Rufus Okpor, 4. Mr. Cyril Eke, 5. Mr. Hyacinth Ibeawuchi, 6. Mr. Clifford Anugwarai 7. Mr. Innocent Ekeulu 8. Mr. Athans Opkor

*Le feste del santo Natale
sono i più bei giorni dell'anno...
Affrettati tu stesso a Gesù...
Accorrano tutti gli uomini.
Veniamo là tutti con fiducia
al trono della grazia,
per conseguire misericordia
e per ottenere la salute
in opportuno soccorso.*

(San Luigi Guanella, Nel mese del fervore)



Ogni bambino che nasce è sempre segno di speranza per credere ancora nel futuro. A maggior ragione la nascita del Salvatore, il quale porta con sé un risveglio alla speranza che non delude perché la carezza misericordiosa di Dio nostro Padre possa continuare a toccare i nostri cuori e renderli palpitanti di amore e di pace verso chiunque incontriamo sul nostro cammino.

La gioia del Natale ci accompagni allora a vivere l'Anno Santo quale occasione per rianimare, in questo nostro mondo deturpato da guerre ed egoismi, la speranza «*con i gesti, con le parole, con le scelte di ogni giorno, con la pazienza di seminare un po' di bellezza e di gentilezza ovunque ci troviamo ... perché la sua melodia faccia vibrare le corde dell'umanità e risvegli nei cuori la gioia, risvegli il coraggio di abbracciare la vita*» (papa Francesco).

Auguri di buon Natale!

Il superiore generale e il suo consiglio